



La Lettre d'Athos

Bulletin d'information de l'Association Châlonnaise de Protection des Animaux
Imprimé ACPA – ne pas jeter sur la voie publique

Refuge «Charlotte Even» - BP N° 80269
51011 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX - Tél : 03 26 70 54 70
Site Internet : www.refuge-acpa.com e-mail : contact@refuge-acpa.fr
<https://www.facebook.com/refugeacpafagnieres/>

Le mot de la Présidente

Il y a un peu plus d'un an, j'étais élue présidente de cette belle association bientôt cinquantenaire qu'est l'ACPA. J'étais parfaitement consciente dès le départ que la tâche ne serait pas aisée mais, entourée des salariés, bénévoles et de tous les amoureux des animaux, j'étais convaincue de notre réussite commune. J'y crois encore plus fermement encore aujourd'hui.

L'ACPA signifie beaucoup pour moi et je peux l'affirmer sans mentir : je lui donnerai tout ce qu'il me sera possible pour lui permettre de vivre et de lui donner surtout un nouvel élan, un second souffle : mon temps, bien sûr, de l'argent ou des dons en nature chaque fois que je le pourrai, mais surtout ma sincérité, ma probité et ma ténacité.

Je ne suis pas chalonnaise d'origine, mais lorsque je suis venue pour la première fois au refuge (*à l'occasion des portes ouvertes en mai 2019*), j'ai eu un réel coup de foudre pour cette structure.

Je ne suis pas prête d'oublier ce que j'ai ressenti ce jour-là lorsque j'ai vu les salariés et bénévoles s'affairer, les visiteurs participer de très bon cœur à la cause, et surtout lorsque je les ai observé, eux, les chiens et les chats qui étaient alors présents au refuge et proposés à l'adoption.

La plupart ont fort heureusement depuis trouvé une bonne famille. Pour d'autres, et c'est ce qui m'attriste le plus, le temps passé au refuge est devenu plus long que leur vie d'avant. Ils voient leurs compagnons ou voisins de boxes partir et se rendent compte que personne n'est venu les choisir.

Pour autant, si ces animaux ont trouvé avec l'équipe, réconfort et chaleur humaine, nous travaillons à de belles solutions pour adoucir leur trop long séjour en refuge.

Je me dois de saluer le travail des créatrices et des présidentes qui m'ont succédé. Nous n'en serions pas là aujourd'hui sans elles. Il n'en reste pas moins que la vétusté de certains équipements et installations nous obligent aujourd'hui à repenser les conditions d'hébergement de nos animaux.

Autre point primordial, nous travaillons main dans la main avec les officiels depuis des années. Le dynamisme, le courage et la volonté des élus locaux, notamment au sein de Chalons Agglo, nous permettent d'envisager pour l'avenir un partenariat encore plus ambitieux et prometteur pour les animaux, au plus grand bénéfice du service public auquel nous contribuons depuis des années via la fourrière animale et que nous souhaitons éventuellement développer sous différentes autres formes également.

Notre objectif est, dans la mesure de nos possibilités, de les épauler pour leur permettre de faire face à leurs responsabilités vis à vis de leurs administrés dans le domaine animal.

Je salue le travail régulier de nos cliniques vétérinaires partenaires (*clinique vétérinaire du Mont-Hery et clinique vétérinaire St Jean*) qui réalisent, avec disponibilité et grand professionnalisme, un accompagnement de grande qualité.

Dès que nous le pourrons enfin, nous reprendrons les enquêtes sur les cas de maltraitance.

Au final, mon but est simple et paradoxalement ambitieux : ne pas vous décevoir en tant que donateurs et faire de l'ACPA une référence incontournable dans la vie chalonnaise. La placer au centre de la vie citoyenne. Il ne peut en être autrement car l'animal fait partie de nos vies.

Je vous promets de mettre toute mon énergie au profit de cette noble cause qui me tient à cœur depuis l'enfance.

Je sais pour cela compter sur le professionnalisme et le dévouement du Directeur Général de l'ACPA, Luc DEHAUDT, qui bénéficie de ma totale confiance, ainsi que sur l'équipe de salariés et bénévoles du refuge qui s'est renouvelée peu à peu au fil du temps. Un grand merci à eux de faire de ce refuge au quotidien un espace convivial, dynamique, sain et plus que jamais attaché au respect de la vie animale.

La Présidente de l'ACPA

Isabelle UDRON

Athos 21- page 2- mai 2022

Départ en retraite de notre gardien-responsable de la Cour

Denis LALOUETTE

Nous l'avions déjà évoqué dans l'un de nos précédents bulletins (Athos n°19) en rendant hommage à ses qualités professionnelles, Denis LALOUETTE a fait valoir ses droits à la retraite et va bientôt nous quitter, le 30 avril 2022.

J'imagine bien volontiers qu'après 41 années passées au refuge, son départ ne peut que s'accompagner chez lui d'une certaine émotion.

Je ne vais donc pas en rajouter, mais je tiens tout de même par ces quelques lignes à le remercier pour l'ensemble des travaux accomplis au cours de ces 41 années, en dépit des difficultés qu'il a souvent dû gérer dans des conditions pas toujours optimales au quotidien.

Je lui souhaite de profiter désormais d'une retraite bien méritée.



Denis, en tant que personnalité marquante de ces 41 dernières années pour l'ACPA, sera bien entendu invité pour les différents événements qui seront organisés à l'avenir au profit de l'association, qu'il s'agisse aussi bien des portes ouvertes ou encore des « 50 ans du refuge » qu'il nous faut d'ores et déjà organiser pour l'an prochain.



Laetitia CASTILLE, notre nouvelle responsable de la Cour et également chargée de missions de gardiennage et surveillance (1/2)

En prévision du départ en retraite de Denis LALOUETTE, il nous appartenait d'anticiper son remplacement et la tâche était nécessairement délicate.

Laetitia CASTILLE est salariée au refuge depuis le 1^{er} décembre 2021, initialement en tant qu'adjointe de Denis.

Responsable de la Cour à part entière depuis le 1^{er} mars 2022, initialement pour le pôle chats, elle est, depuis, chargée de veiller au bon fonctionnement au quotidien de l'ensemble des activités de la Cour : nourriture et soins apportés aux animaux (chiens et chats), nettoyage, accueil et conseils aux adoptants potentiels. Elle effectue aussi notamment les placements et elle est chargée de la gestion de la fourrière, etc

Epaulée par une équipe quasi renouvelée au fil du temps, elle veille au quotidien sur nos protégés avec motivation et détermination.

Très professionnelle, dynamique, loyale et animée d'un profond et inconditionnel amour des animaux, Laetitia est une fervente défenseuse de la cause animale.

Très courageuse, très investie et compétente, avec un sens aigu du défi, elle affronte les difficultés avec pragmatisme, bon sens et beaucoup de dévouement et elle ne compte pas ses heures. Elle ne renonce jamais.

Très humaine et sensible, elle veille sur les animaux avec un réel attachement et elle sait parfaitement travailler en équipe tout en disposant d'un excellent état d'esprit.

J'ai eu, je l'affirme sans retenue, un réel « coup de foudre » professionnel pour Laetitia lorsqu'elle a été recrutée. J'ai ressenti en elle une force particulière, une conviction, la capacité d'épauler l'équipe de direction dans l'élan de modernité que nous souhaitons apporter au refuge... mais surtout ce petit supplément d'âme qui est le reflet de sa sincérité. Elle ne supporte pas la douleur animale.

Originnaire de la Nièvre, elle n'a pas hésité à venir s'expatrier sur Châlons pour satisfaire à ses ambitions. Car Laetitia est ambitieuse, et dans le bon sens du terme.

Laetitia CASTILLE, notre nouvelle responsable de la Cour également chargée de missions de gardiennage et surveillance (2/2)

Elle a l'ambition du travail bien fait, elle a l'ambition de redonner confiance aux animaux fragilisés par la bêtise humaine de par l'attention naturelle qu'elle leur porte, elle a l'ambition de placer chaque animal dans un bon foyer et elle est constamment désireuse d'apprendre. Attentive aux détails, elle a aussi l'ambition, aux côtés de l'équipe de direction, d'exploiter toutes les potentialités offertes par le refuge.

Posée, lucide et réaliste, d'un contact très agréable et communicative, Laetitia dispose d'une autre qualité de taille : son emploi signifie bien plus qu'un travail à ses yeux. S'occuper des animaux au quotidien est incontestablement dans son ADN et elle n'hésite même pas à héberger quelques-uns d'entre eux chez elle quand elle les sait trop fragiles.

Elle sait instinctivement leur apporter ce dont ils ont besoin et il est perceptible qu'elle les aime et que chez elle rien n'est simulé...à commencer par l'exigence qu'elle a envers elle-même.



Laetitia CASTILLE dispose également d'une grande qualité de son point de vue : si elle est empathique et gentille, elle sait aussi faire preuve de franchise et de fermeté dès que le bien-être d'un animal est en jeu. Jamais elle ne reniera ses convictions quand bien même elle devrait pour cela renoncer à plaire.

Grandeoureuse des chiens (*ici avec son magnifique Koby, âgé de 4 ans, qui accepte avec bienveillance les compagnons que sa jeune maîtresse accueille chez elle*), elle est également très proche des chats.

Laetitia, je suis très heureuse de te savoir parmi nous au refuge. Je suis également convaincue que nous allons accomplir plein de belles choses.

Hommage à notre ancienne trésorière, Jocelyne PICARD

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès, survenu le 4 février 2022, de notre ancienne trésorière, Mme Jocelyne PICARD, qui fut bénévole durant de nombreuses années au refuge.

Nous tenons à témoigner à ses enfants et plus globalement à l'ensemble de sa famille notre amitié et notre profonde gratitude pour l'aide régulière et totalement désintéressée qu'elle a apporté au refuge pendant toutes ces années.

Je n'ai personnellement pas eu la chance de connaître Jocelyne, mais certains membres du conseil d'administration de l'ACPA comme des salariés ne sont pas prêts d'oublier sa dévotion et son altruisme.

Comme nous l'a confié son fils Philippe suite au décès de sa mère (*pour avoir participé lui-même au nettoyage des boxes du refuge pour aider cette dernière et la soutenir dans ses travaux*), elle n'hésitait pas à transformer leur ferme en refuge pour tous les animaux maltraités ou abandonnés.

Elle aimait les animaux d'un amour sincère, faisant passer leur bien-être au-delà du sien.

Je tiens à remercier très sincèrement cette dame pour la sincérité de son engagement pour le refuge des années durant.

Je souhaite aussi assurer à sa famille que nous comptons bien faire perdurer l'état d'esprit solidaire de Jocelyne pour la cause animale.

L'ACPA restera grande famille mobilisée autour de l'essentiel : s'occuper et défendre la voix de ces animaux qui n'ont pas la possibilité de s'exprimer et d'exprimer leur souffrance, le témoignage de leur passé.

C'est aussi en souvenir de personnes comme Jocelyne que l'ACPA se doit de poursuivre ses projets pour le bien-être animal.

Merci Jocelyne.

Au revoir Pepsi... (1/3)

J'honore ici la promesse que j'ai faite en janvier dernier à M. et Mme HAUTECOEUR, les maîtres de Pepsi ...ce petit chien qu'ils avaient adopté à l'ACPA en 2013.

A la réflexion, et compte tenu de la tonalité de ce texte et de l'amour manifestement profond qu'ils ont éprouvé pour lui, je devrais plutôt écrire « les parents de Pepsi » : quand on a autant aimé puis perdu un compagnon à 4 pattes, une boule de poils, c'est forcément un membre à part entière de sa famille dont il s'agit.

J'ai donc choisi de placer ici intégralement le texte transmis par cette famille, tout simplement parce que je l'ai trouvé si touchant qu'aucun commentaire ne pourrait traduire la tristesse et l'émotion éprouvées à la perte d'un animal qui a partagé nos vies. J'ai trouvé ce témoignage particulièrement touchant et j'avoue ne jamais parvenir au bout de ce texte (même après quelques mois de recul) sans retenir mes larmes.

Je sais d'ores et déjà que certains d'entre vous se remémoreront leurs propres expériences personnelles.



Je vous l'ai déjà écrit par le passé : votre texte est très émouvant. Il suit le rythme des émotions que vous décrivez comme un trop plein de sentiments que vous nous livrez d'un coup par peur d'en oublier.

Personne n'a le pouvoir de retenir le temps et nous avons toujours le sentiment qu'une partie des souvenirs communs partent avec eux.

Ils sont pourtant solidement gravés dans notre cœur et rien ne peut être oublié.

Bon courage à vous dans ce travail de deuil qui n'est jamais facile.

L'ACPA est fière d'avoir pu, même indirectement, contribuer au bonheur de votre famille. Votre amour sincère a su faire le reste.

Au Revoir Pepsi ... (2/3)

« Nous avons trouvé Pepsi sous une voiture devant notre maison le dimanche 24 février 2013 en revenant de chez une amie.

Nous avons fait les vétérinaires, ACPA, annonces... mais personne n'a réclamé ce petit York qui avait environ 13 mois selon sa dentition. Il était sale, affamé, sous-alimenté, il n'avait jamais été lavé, il avait un poil très long avec des nœuds, il se faisait pipi dessus, avait une oreille cassée, des parasites dans les oreilles, l'arrière-train qui se bloquait quand il y avait du bruit... Il était clair qu'il s'agissait d'un chien maltraité.

Il n'était ni tatoué, ni pucé mais il avait un collier sans aucune mention.

Nous l'avons conservé 3 jours pour lui redonner des forces jusqu'à le déposer à l'ACPA car notre chatte Violetta de 7 ans n'était pas d'accord avec cette adoption.

Et puis, au bout de 3 semaines, celui-ci est devenu officiellement adoptable.

Après avoir espéré que personne ne vienne le rechercher, nous sommes retournés à l'ACPA et nous l'avons adopté.

La chatte Violetta est restée 1 an dans le garage à faire la tête et refusait ce petit chien.

Nous avons joué avec lui, il allait chez le toiletteur, il faisait du vélo dans un panier avec son papa (il n'aimait pas que les autres vélos les doublent), il aimait les jouets roses.

Il était l'alarme de la rue pour le facteur et sautait après la boîte aux lettres (elle en garde les stigmates).

Il nous a donné son amour, sa confiance, sa gentillesse. Il était omniprésent, fusionnel avec nous, il y avait tout le temps de l'interaction. C'était notre fils et le frère de nos 2 filles.



Il est devenu le chéri de la chatte Violetta avec le temps. Il aimait les papouilles du matin, jouer, jardiner, bricoler (il cachait beaucoup d'outils) ».



Au revoir Pepsi... (3/3)

« Il était gourmand de sa friandise du soir et il aimait rejoindre son box dans le garage avec Violette pour dormir. Il se prenait pour un chien de berger car Violette devait aller là où il avait décidé. Les câlins à la sieste et le soir étaient sans fin.

Il adorait notre première petite-fille qui est née il y a 2 mois. Il était excité et intrigué par ce bébé. Il la cherchait tout le temps.

Et puis, il a commencé à vomir lundi 27 décembre 2021 en début d'après-midi, il est allé chez le vétérinaire mardi car cela ne passait pas. Piqûres et traitement n'ont rien fait. Nous l'avons fait hospitaliser le jeudi matin sous perfusion car il ne gardait pas l'eau non plus. Il allait mieux le jeudi soir.

Le vendredi 31 décembre 2021 à 10h30, le vétérinaire nous a annoncé que son état s'était fortement dégradé pendant la nuit, qu'il avait du liquide dans le ventre et qu'il fallait le transporter d'urgence à la clinique vétérinaire de Reims.

Il est mort dans les bras de sa maman en arrivant à l'accueil des urgences. Son cœur venait de s'arrêter et n'est jamais reparti.

Sa mort est peut-être due à une pancréatite fulgurante, ses reins lâchaient, ses voies biliaires aussi. Même s'il s'agissait d'un croisement de Teckel, Pepsi est décédé d'une maladie fulgurante typique des Yorks comme une sorte de péritonite mais on ne saura jamais exactement. Cela peut s'opérer si cela est pris dans l'heure et encore selon la vétérinaire...



Il sera et restera notre seul fils.

Il nous avait choisi et pas l'inverse. Il soutenait son papa dans son 5ème cancer depuis 6 ans. Il n'a jamais failli et plus d'une fois, il fut notre seule raison journalière de sourire.

Il va être incinéré ce vendredi 7 janvier 2022 et ses cendres resteront avec nous jusqu'à la fin de notre vie. Notre cœur est broyé. Violette est triste et seule. Elle a maintenant 15 ans et demie et, elle aussi, a été recueillie et sauvée un jour de juillet 2006 ».

Des nouvelles de Blaco

Blaco ? Il s'agit de ce gentil chat noir, âgé de 8 ans, issu de la fourrière, non réclamé par son propriétaire, et pour lequel nous avons fait un appel aux dons pour financer son opération de la hanche début février dernier.

Vous avez été nombreux à nous permettre de sauver Blaco.



Nous sommes touchés par votre générosité et la sensibilité dont vous avez fait preuve. Je vous en remercie du fond du coeur.

D'aucuns vous diraient volontiers : « *tout cela, tant d'argent pour un simple chat...* » Désolée, mais la simple pensée de le laisser à son triste sort nous paraissait insupportable et nous sommes satisfaits de vous avoir sollicités et d'avoir mis (comme dans le cas de Perle l'année passée) notre fierté de côté.

Nous avons besoin d'aide et vous pouvez être fiers de votre geste.

Merci d'y avoir cru avec nous !

Aujourd'hui, Blaco va bien. Il est bien entendu suivi sur le plan vétérinaire, mais il bénéficie aussi des bons soins d'une famille d'accueil qui l'a généreusement accueilli pour le temps de sa convalescence.

Ensuite, si cette famille ne manifeste pas le souhait de le garder, Blaco sera proposé à l'adoption. Nous vous tiendrons au courant.

Le sauvetage d'un animal doit toujours primer sur les égos personnels. Vos dons m'ont aussi rassurée sur le meilleur des aspects de la nature humaine : son esprit solidaire et sa capacité à se mobiliser, à l'instar de ce qui est en cours de réalisation pour les animaux d'Ukraine par le biais de notre confédération.



L'ACPA, lauréate du dispositif FRANCE RELANCE

L'ACPA de Fagnières est heureuse de vous annoncer qu'elle est lauréate du plan FRANCE RELANCE et que de nombreux travaux et des stérilisations de chats errants pourront ainsi avoir lieu en 2022 et en 2023, grâce à une subvention de l'Etat.



Dans le cadre du plan de relance économique mis en œuvre par le Gouvernement, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation vient en soutien aux associations de protection animale dans la mise en œuvre et l'accompagnement de la prise en charge des animaux de compagnie abandonnés ou en fin de vie et la prévention des abandons en aidant les associations œuvrant à la stérilisation des chats.

La mesure 4B du plan de relance « soutien aux projets locaux portés par les associations de protection animale » qui avait déjà été mise en œuvre début 2021, bénéficie d'une nouvelle enveloppe destinée, notamment au département de la Marne, pour des projets qui devaient être déposés au plus tard le 31 janvier 2022.

Dans le cadre de ce dispositif, l'ACPA a déposé deux dossiers :

- le premier en vue d'entreprendre des travaux de réparation :

(Notamment réparation du puisard qui s'est affaissé, réparation du mur de l'une des chatteries, amélioration de la serrurerie, etc) mais aussi l'acquisition de boxes sanitaires afin de favoriser l'accueil temporaire des chats et éviter les épidémies et faciliter les soins vétérinaires ;



- le second en vue de développer des campagnes de stérilisation au profit des communes de la Marne qui ont été invitées récemment à en manifester le souhait. Très concrètement, il s'agit d'opérations de trappe de chats errants (souvent sauvages) en vue de les remettre sur site, après stérilisation et identification. Par ce dispositif, l'ACPA entend, au travers d'une gestion humaine des chats, limiter la prolifération de la population féline tout en proposant un service complémentaire à la fourrière.

Dès à présent des actions concrètes pour les chats

Nous vous avons exposé dans notre précédent bulletin notre ambitieux projet de création d'une véritable chatterie, avec espace quarantaine, nurserie, infirmerie, etc.

J'ai le plaisir de vous informer que ce projet va très bientôt débiter et des travaux seront effectués dans ce sens.

Nous aurons naturellement besoin de votre aide et de votre soutien pour l'équipement et l'aménagement.

Notre objectif est dans l'immédiat de parvenir à faire face au flux de chats abandonnés ou errants cet été et, par la suite, de permettre aux chats qui n'auront pas eu la chance d'avoir rejoint un foyer d'être abrités et mieux hébergés dès l'hiver prochain.

Sachez que ce projet nous tient vraiment à cœur. Si vous y participez, il sera également le vôtre au profit de l'intérêt général. Ce projet sera lourd mais il sera d'envergure et nous ferons tout pour ne pas trahir la confiance que vous nous accordez.

Nous allons prochainement également mettre en place un dispositif qui offrira la possibilité à certaines personnes de proposer leurs services en tant que familles d'accueil.

Nous préparons actuellement le modèle de contrat qui liera l'ACPA à ces familles ainsi que la liste des pièces complémentaires qui seront à joindre au contrat, dans le seul intérêt des animaux et dans un réel souci de professionnalisme. Nous communiquerons prochainement à ce sujet et il vous sera alors possible de candidater pour devenir famille d'accueil pour l'ACPA.

Nous envisageons aussi, dans ce cadre, de prévoir des paniers retraite réservés à l'accueil d'animaux âgés, pour lesquels la chaleur d'un foyer d'accueil devient (surtout l'hiver) à un accueil en box... même entouré des meilleures attentions. Bien entendu, nous continuerons aussi de les proposer à l'adoption.

En attendant, et grâce à l'équipe de la Cour dirigée par Laetitia, les propositions d'adoptions de nos chats sont mises à l'honneur chaque fois que nous le pouvons, sur notre site comme sur Facebook, en vous informant au fil de l'eau des animaux placés ou proposés à l'adoption.

Nous nous efforçons également de vous proposer des photos actualisées des chats présents au refuge et qui n'attendent que vous.

La grande nouveauté en 2022 consiste aussi à vous proposer un prénom pour chacun d'eux, ainsi qu'un petit descriptif de leur caractère et/ou spécificité. Une fiche, sur laquelle figurent le prénom de chaque chat avec ses caractéristiques est également apposé sur les boxes qui les hébergent afin de vous permettre, lorsque vous venez nous rendre visite, d'identifier facilement un animal déjà repéré sur notre site.

Le process est mis en place, il nous faudra bien entendu un peu de temps (l'été arrivant à grands pas) pour que tout soit mis à jour quotidiennement, mais nous y parviendrons.

Je tiens vraiment à saluer l'immense travail de l'équipe de la Cour qui entreprend avec un certain succès (cela nécessite beaucoup de temps et d'énergie) de sociabiliser certains chats sauvages arrivés en fourrière et qui n'ont aucune confiance en l'humain. Là aussi il faut du temps, de la patience et une vraie vocation.

Merci à vous !

Nous remercions TOUTES les initiatives spontanées qui nous ont permis de collecter des dons à différentes occasions : croquettes, pâtées pour chats/chiens, matériel divers (gamelles, etc), jouets, laisses, etc.

Sachez que chaque geste est apprécié à sa juste valeur et nous y sommes particulièrement sensibles, notamment lorsqu'il vous arrive, en tant que particuliers, de nous apporter des objets ou matériels ayant appartenu aux animaux que vous aimiez et que vous venez parfois de perdre récemment. Si, pour vous, ce geste n'a d'autre prétention que de rendre hommage à votre manière à votre animal disparu, nous prenons à coeur votre souhait d'en faire profiter nos protégés.

Je remercie aussi les grandes enseignes locales, qui nous ont contactés pour organiser, avec une grande gentillesse et un parfait sens de l'organisation, des journées de collectes à notre profit **MAXI-ZOO** (octobre 2021), **CARREFOUR** (novembre 2021), **TERRANIMO** (mars 2022), les enseignes qui nous font des dons réguliers de croquettes (**LECLERC**) ou n'hésitent pas à nous épauler en cas de besoins particuliers (**JARDILAND**), etc, etc.

Je remercie aussi notre partenaire **SAFTI IMMOBILIER** pour son appui sincère et les ventes réalisées lors des marchés de Noël à notre profit, la société **SPACH51** de Saint-Gibrien (qui met à disposition du refuge gracieusement les tentes, chaises et tables pour les journées portes ouvertes).

Un grand merci aussi à **la Mission Locale de Châlons** qui a réalisé un don sur les bénéfices de ventes d'une opération **MASK'IT** (emballages pour masques chirurgicaux), aux **étudiants du CFA de Châlons** (qui nous ont fait profiter de la vente de viennoiseries en nous faisant don de 10 gros sacs de croquettes début mars 2022) et aux **jeunes élèves d'un lycée châlonnais** qui ont vendu des gâteaux au profit du refuge.

Un grand merci enfin à nos vétérinaires partenaires (*ainsi que la clinique vétérinaire de la Croix Dampierre*) pour leurs dons de croquettes et de soins divers à nos protégés.

Je suis en mesure de vous promettre que nous saurons nous montrer dignes de vos dons passés, présents ou à venir. Ils seront toujours utilisés dans le strict respect de l'esprit solidaire qui vous anime.

REFUGE «Charlotte Even »

de FAGNIERES

PORTES OUVERTES



Samedi 14 mai 2022 de 14 heures à 18 heures.

Dimanche 15 Mai 2022 de 10 heures à 18 heures.

ENTREE
LIBRE



ne pas jeter sur la voie publique

A.C.P.A. Chemin du Platier - 51510 FAGNIERES - Tél : 03.26.70.54.70
www.refuge-acpa.com - contact@refuge-acpa.fr



Initialement créée par M. Didier NOEL le 12 décembre 2020, ce collectif littéraire se compose aujourd'hui de 11 écrivains(es).

Tous les 12 ont alors donné le coup d'envoi de leurs écritures. 12 semaines plus tard, ils ont remis leurs textes, 12 nouvelles ayant pour point imposé la référence au nombre 12.

Le 12 juin 2021, l'opus titré « 12 » est sorti à compte des 12 auteurs. Ils en ont vendu 500 exemplaires dans notre petite ville. Ils en ont à cette occasion remis le bénéfice à la **Protection civile** et au **Secours Populaire**.

Forts de cette première, ces auteurs ont réalisé un deuxième opus baptisé « Les 12 à NOËL ». Cette fois ils en ont écoulé 600 exemplaires, ce qui leur a permis de verser **1500 €** à l'antenne locale de l'**AFM-Téléthon**.

Cette année, ils ont terminé l'écriture de leur nouveau livre, qui se compose de 12 nouvelles qui se veulent 12 histoires ensoleillées sous les parasols des « 12 à La plage » et ils souhaitent reverser la totalité du bénéfice de la vente à l'**ACPA**.

Nous avons accepté cette belle et généreuse initiative et nous vous informons donc de la présence lors de nos Portes Ouvertes des auteurs (es) châlonnais (es) de l'association « **Bien Livres à Châlons** », qui vous présenteront leur recueil de nouvelles (*dont la publication est en cours de finalisation*) dont le bénéfice de la vente sera reversé à l'**ACPA**.

Nous vous remercions d'ores et déjà de leur réserver le meilleur accueil au cours de votre visite...

Le coup de griffe (ou la morsure) de Milady (1/2)



Pas de véritable coup de gueule pour moi cette fois ci... si ce n'est que je le sais déjà, les boxes du refuge vont bientôt être emplies d'animaux abandonnés à l'approche de l'été. Mais promis, cette fois, je ne ferai pas de commentaire désobligeant sur le sujet. Je suis lasse de radoter. Mais sachez que je n'en pense pas moins pour autant !

Je tiens cette fois à vous livrer le témoignage posthume d'un ami chien... il aurait aussi tout aussi bien pu s'agir d'un chat.

Mon commentaire se limitera à ceci :

Un animal n'est pas un jouet, il est un être sensible, il marque ses limites. Il doit être respecté et s'il mord, c'est souvent dans un cadre familial, après avoir marqué des signes d'agacement voire d'apaisement, restés souvent inaperçus, voire négligés.

Ne laissez jamais un enfant seul avec un chien ou un chat avant qu'il n'atteigne l'âge de raison. Éduquez aussi vos enfants pour qu'ils respectent vos animaux et ce type de tragédie se produira le moins possible... car dans mon histoire, si l'enfant pourra « oublier », le chien lui en a fait les frais....

« J'ai mordu mon maître. J'ai mordu mon petit maître. Je ne le voulais pas. On s'amusait beaucoup, ensemble. Il me lançait mon ballon et tirait sur la corde avec moi. Parfois, dans l'excitation du jeu, je lui pinçais les doigts en assurant ma prise sur la corde. Mais je relâchais toujours dès que je sentais sa peau tendre sous mes crocs. Il criait parfois, mais il ne m'en voulait pas, et on reprenait notre jeu.

Le soir, nous nous roulions tous les deux sur le sol, devant cette boîte à images qui amuse tant les humains. Grand maître nous grondait parfois parce que nous faisions trop de bruit. Petit maître montait sur mon dos, et je grognais parce que je n'aimais pas trop cela. Mais je me faisais disputer et je cessais aussitôt. J'oubliais rapidement, et reprenais mes jeux avec mon petit humain.

Quand venait le moment des repas, Grand maître montrait souvent à son petit comment reprendre ma gamelle encore pleine, pour me la redonner aussitôt. Que cela m'agaçait ! Mais je ne disais rien, car les humains ont souvent des lubies qui nous échappent, à nous les chiens. Souvent aussi, Grand maître et son petit me caressaient pendant mon repas. Quelle drôle d'idée ! Je préférerais les rares fois où ils me laissaient tranquillement me remplir l'estomac.

Le soir, j'étais souvent fatigué avant Petit maître. J'allais me coucher dans mon panier, et la plupart du temps, il me laissait tranquille. Mais il arrivait qu'il ait encore envie de jouer.



Le coup de griffe (ou la morsure) de Milady (2/2)

Je voulais le prévenir de me laisser en paix, mais je n'avais pas le droit de grogner. Je bâillais, je me figeais, j'évitais son regard, je lui léchais les mains, j'avais parfois envie de le pincer mais je me retenais, parce que je l'aimais.

Mais un soir, je l'ai mordu. Nous avons beaucoup joué, il y avait du monde à la maison, des adultes et des petits, qui parlaient et riaient fort.

J'étais épuisé de cette journée bien remplie. J'étais allé me pelotonner dans mon panier, mais je n'arrivais pas à m'endormir avec tout ce bruit. Les petits humains passaient à côté de moi et me caressaient.

Ce n'était pas le moment pour des câlins ! J'avais fini par m'assoupir et j'avais l'esprit embrumé, quand un visage s'est penché au-dessus de moi. J'ai relevé la tête brusquement et je l'ai attrapé. Je n'ai pas planté mes dents très fort, mais le sang s'est mis à couler. C'était Petit maître.

Depuis l'incident, Grand maître semble avoir perdu toute confiance en moi. Il m'a disputé comme jamais il ne l'avait fait. Pourtant, aujourd'hui, sa main est posée sur moi pendant que l'humain en blanc me manipule. Il essaie de me parler mais les mots s'étranglent dans sa gorge. Petit maître ne nous a pas accompagnés. Les larmes coulaient sur ses joues quand nous sommes montés dans la voiture. Sans comprendre, je l'ai regardé depuis la vitre arrière du véhicule, alors que nous nous éloignons dans l'allée. Dans un coin du jardin, gisaient la corde et le ballon.

Je suis parti doucement, sous la main de mon humain. Là où je me trouve, il y a des ballons et des cordes partout. Il y a plein de choses à manger et des odeurs alléchantes dans lesquelles se rouler. On peut aussi creuser dans les nuages autant qu'on en rêve. Parfois, je creuse tant et tant, que j'arrive à voir Petit maître ici-bas. Un nouveau meilleur ami est entré dans sa vie. Mais cette fois, Grand maître veille à ce que son petit ne monte pas sur son dos, ni qu'il l'ennuie quand il dort. Il le nourrit seul, surveille leurs amusements et éloigne l'enfant quand le chien grogne.

Le ballon et la corde dansent à nouveau au rythme de leurs jeux. Petit maître a retrouvé le sourire. Chien et enfant, unis par une amitié ancestrale. Apaisé, je m'en retourne à mon panier de nuages, et me roule en boule le nez sous la queue. Je m'endors pour une longue sieste dans le calme de l'éternité, bercé par les lointains éclats de rire de ce petit maître que j'ai tant aimé ».

**Comme chaque année,
vous êtes cordialement invités à participer
à l'Assemblée Générale Ordinaire**

Qui se tiendra le vendredi 17 juin 2022 à 20h¹,

Salle Valmy, rue Flandres-Dunkerque,

à Châlons-en-Champagne

Ordre du jour

- 1) *Rapport moral*
 - 2) *Rapport d'activité, débat et vote,*
 - 3) *Rapport financier, débat et vote,*
 - 4) *Postes à pourvoir au Conseil d'Administration, Démissions, candidatures et votes*
 - 5) *Questions diverses*
-

Vous êtes adhérent à l'ACPA et vous souhaitez être membre du Conseil d'Administration ?

Votre candidature est à présenter par mail ou par courrier postal au plus tard le 15 mai 2022, en expliquant les motifs de votre démarche et en apportant toutes précisions utiles vous concernant.

Un membre du CA prendra ensuite contact avec vous pour préparer l'étude de votre candidature.

Athos 21- page 18- mai 2022

1 Sous réserve des conditions sanitaires

Refuge et pension Charlotte Even



*Les membres du conseil d'administration tiennent à remercier les **bénévoles** qui, dans l'ombre et avec un grand altruisme, avec un dévouement total, sont toujours disponibles en cas de besoin. Certains sont fidèles à l'ACPA depuis de très nombreuses années.*

*Grand merci également aux **salariés** du refuge (**Luc, Laetitia, Karine, Anissa, Corinne, Agnès, Céline N. et Céline L.**).*

Une amicale et sincère pensée est ici adressée à celles et ceux qui dans l'ombre œuvrent à la cause animale ainsi qu'à l'action du refuge.

Grand merci également à nos donateurs, dont certains ont choisi de rester anonymes. Sans vous, rien ne serait possible ! Merci !

HORAIRES DU REFUGE

De **14h** à 18h les lundi, mardi, mercredi, vendredi.

Le samedi de **14h** à **17h**.

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Le jeudi reste le jour de fermeture hebdomadaire.

HORAIRES DE LA FOURRIÈRE

Le lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h

Le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h.

Le jeudi, dimanche et jours fériés de 8h à 12h

HORAIRES DU STANDARD TELEPHONIQUE

Les lundi, mardi, mercredi, vendredi de 14h à 18h.

Le samedi, le standard est ouvert de 14h à 17 heures.

A.C.P.A. ATTENTION
Refuge « Charlotte Even »

Prenez note qu'à compter du 1er avril
les horaires d'ouverture du refuge
seront les suivants :

- LUNDI DE 14H À 18H
- MARDI DE 14H À 18H
- MERCREDI DE 14H À 18H
- JEUDI : FERMETURE HEBDOMADAIRE
- VENDREDI DE 14H À 18H
- SAMEDI DE 14H À 17H.
- DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS DE 10H À 12H

Ces nouveaux horaires seront valables toute l'année.

Refuge et pension Charlotte Even



Les membres du conseil d'administration tiennent à remercier les collectivités locales (grand merci tout particulièrement à Châlons agglomération) qui nous apportent un soutien indéfectible.

Merci aux entreprises partenaires : Leclerc, Maxi-Zoo, Terranimo, Carrefour, Jardiland, Néalia... grand merci à vous !

Merci aux entreprises qui nous sollicitent aussi régulièrement pour des emballages cadeaux (Maxi Toys, Nocibe, etc).

Il est impossible de vous citer tous mais vous vous reconnaîtrez...et soyez assurés de notre profonde reconnaissance.

Sans vous également, rien ne serait possible ! Merci !

PARTICIPATION DEMANDÉE (à compter du 01/06/2022) :

(Compensation des frais vétérinaires obligatoires : stérilisation, puce électronique, vaccins, tests, carnet de santé/passeport européen et certificat de bonne santé)

****adoption d'un chien :*** 250€ (moins de 5 ans), 200€ (de 5 à 9 ans)
de 10 ans et + : 80 €.

****adoption d'un chat :*** 180€ pour un chaton (jusqu'à 6 mois).
160€ pour un chat adulte jusqu'à 8 ans
120€ pour un chat adulte de 8 ans et +



PENSION POUR CHIEN (à compter du 01/06/2022) :

adhésion annuelle 15€

13€ par nuit, 6€ supplémentaires si chauffage

23€ par nuit pour 2 chiens.